

**NOTES D'ARPENTAGE DE LA RESTAURATION DE
BORNES MONTRÉES SUR LE PLAN 77655 CLSR
RI WAGMATCOOK NO.1**

(POUR LA DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT, VOIR LE CHAPITRE
2,2, DIRECTIVES POUR LA PRÉPARATION DES PLANS D'ARPENTAGE)

ÉCHELLE 1:5000



Pour respecter l'échelle du plan et assurer une lisibilité optimale, le tracé du plan doit avoir une dimension de 21.6 cm par 27.9 cm.

Travaux terrain exécutés le 23 juillet, 2014.
par *arpenteur* ATC.



SPÉCIMEN SEULEMENT

LÉGENDE:

- Ancienne borne de fer trouvée
- Repère-médaille provincial (*décrire le type*) placé
- Butte de terre S.M.

Les balises de référence sont des tiges de 1,5m en fibre de verre situées sur la limite à 0,3m au Nord de la borne. Une plaque sur laquelle est indiquée les mots "Balise d'arpentage" est attachée à la tige.

Les directions des arbres de direction sont astronomiques et les distances sont en mètres, mesurées horizontalement.

OBJET: Article 38, Règlement sur les arpenteurs des terres du Canada

CERTIFIÉ CONFORME

Le _____ jour de _____ 2014

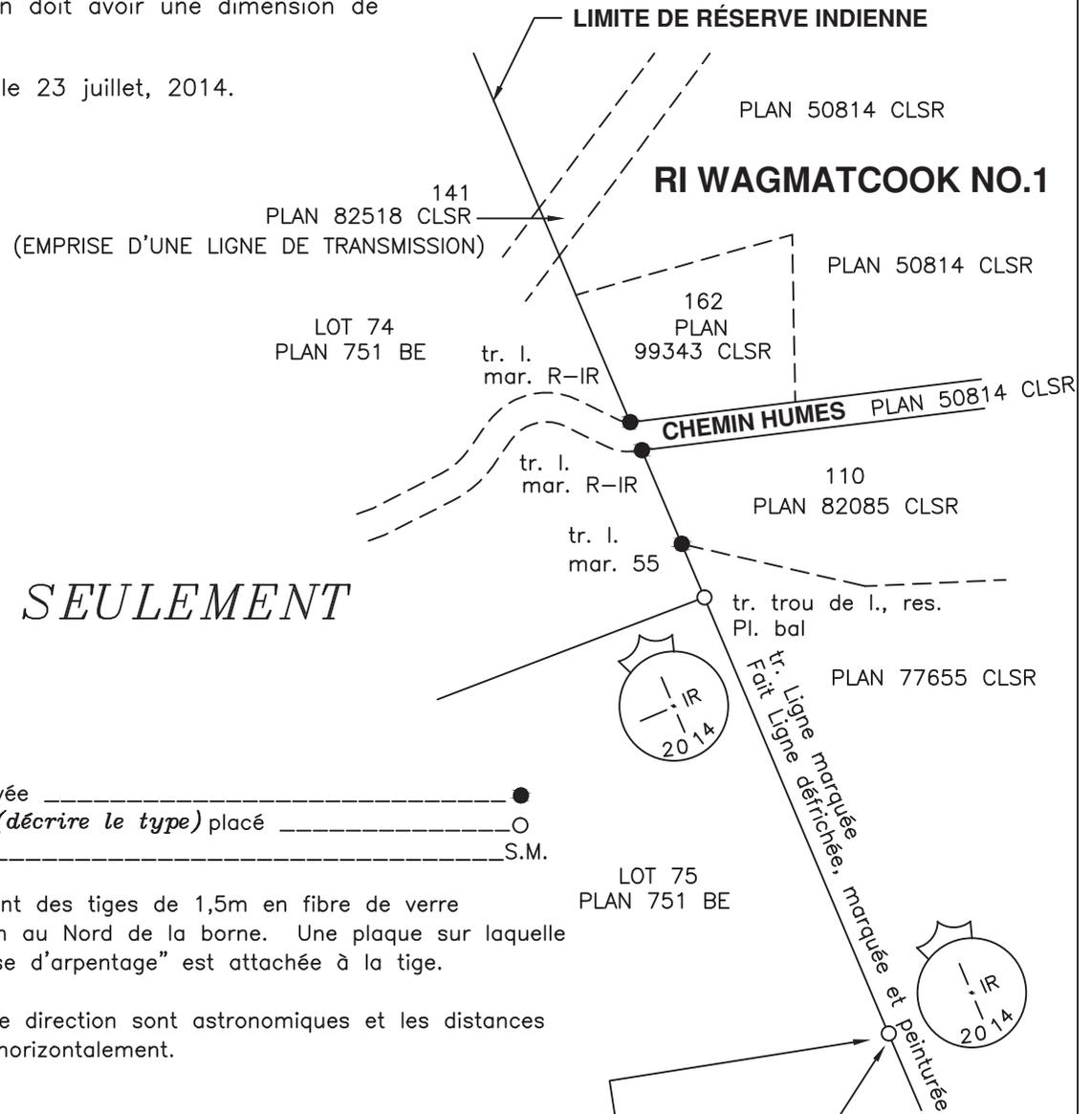
(arpenteur) A.T.C., (Brevet provincial).



ARCHIVES D'ARPENTAGE DES TERRES DU CANADA
F.B.

DATE :

Ce plan spécimen représente des notes d'arpentage fait selon les chapitres 2,2 et 3 des normes nationales pour l'arpentage des terres du Canada. Ces notes d'arpentage représentent:
- *une restauration de bornes..*



DOSSIER:

PROJET: